

- **Examens** :

Validation des connaissances :

- Présentation obligatoire à l'enseignement présentiel
- Accès aux enseignements en ligne, activités tutorées
- Présentation et soutenance d'un rapport d'activité de stage d'une part et d'un mémoire d'autre part élaboré à partir d'une problématique professionnelle en lien avec le diplôme, et appréciation des connaissances théoriques

Enseignement en ligne

L'enseignement en ligne comprend 4 chapitres.

Chapitre 1 - Notions et concepts d'exclusion, de pauvreté, de précarité et d'inégalités sociales de santé

Ce premier chapitre permet d'appréhender les concepts d'exclusion sociale, de pauvreté, de précarité, et d'inégalités sociales de santé. Il est difficile de les cerner de manière précise, dans toutes leurs dimensions. De ce fait, il s'agit de montrer l'intérêt de disposer de différents indicateurs en mettant en évidence leurs complémentarités et leurs limites.

Chapitre 2 – Situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale en France et leurs effets sur la santé

A partir de données et d'informations publiées dans des études et des rapports, ce chapitre permet d'appréhender l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France, les personnes concernées par la précarité et l'exclusion et les effets sur leur état de santé.

Chapitre 3 – Présentation de quelques dispositifs législatifs et institutionnels pour la santé et la prise en charge des populations en situation de précarité

En partant de la loi de 1998, ce chapitre présente quelques dispositifs et leurs caractéristiques qui contribuent à favoriser l'accès au droit à la santé, en particulier l'accès à la prévention et aux soins des publics en situation de précarité. Sont également décrites les difficultés d'accès à certains de ces dispositifs.

Chapitre 4 - La prise en compte de la santé des habitants dans le cadre de la politique de la ville

Ce dernier chapitre explore le volet santé de la politique de la ville et plus particulièrement le dispositif des ateliers santé ville pour répondre aux questions suivantes :

- en quoi et comment la politique de la ville contribue-t-elle à agir au niveau territorial sur les déterminants de santé des populations en difficulté?
- quelle est la contribution des ateliers santé ville situés au croisement de la politique de la ville et de la politique de santé publique ?

Enseignement présentiel

16 décembre 2016 – Nancy – Séquence introductive

- Accueil, présentation des candidats et échanges des besoins, organisation du DIU, stage et mémoire
- Conférence sur les concepts généraux sur les déterminants de la santé et les inégalités sociales de santé

27 janvier 2017 – Strasbourg : Salle 207 Forum (Faculté de Médecine) *(en lien avec le chapitre 1 - Notions et concepts d'exclusion, de pauvreté, de précarité et d'inégalités sociales de santé)*

- Histoire de la précarité
- Des précarités en général : interrogations
- Aspects anthropologiques, la précarité en milieu urbain et rural
- Échanges et synthèse de la journée

10 février 2017 – Strasbourg : Salle 207 Forum (Faculté de Médecine) *(en lien avec le chapitre 2 - Situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion sociale en France et leurs effets sur la santé)*

Focus sur des populations vulnérables

- Les personnes vivant à la rue
- Les personnes vivant dans des bidonvilles
- Les personnes en situation de prostitution
- Les populations migrantes et l'aspect transculturel, place de la médecine générale, la barrière des langues
- Problèmes éthiques
- Échanges et synthèse de la journée

17 mars 2017 – Nancy *(en lien avec le chapitre 3 – Présentation de quelques dispositifs législatifs et institutionnels pour la santé et la prise en charge des populations en situation de précarité)*

- Regard sur la réglementation et les pratiques pour accéder aux dispositifs de santé en France
- Parcours de santé d'une personne en situation de précarité – Regards croisés d'acteurs concernés
- Comparaisons européennes de l'accès à la prévention et aux soins des personnes vivant dans la précarité : constats et plaidoyer au niveau européen
- Echanges et synthèse de la journée

7 avril 2017 – Nancy *(en lien avec le chapitre 3 – Présentation de quelques dispositifs législatifs et institutionnels pour la santé et la prise en charge des populations en situation de précarité – suite)*

- Exemples d'actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics vulnérables
- Prise en charge de la souffrance psychique et de la santé mentale
- Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages
- Echanges et synthèse de la journée

19 mai 2017 – Strasbourg : Salle 207 Forum (Faculté de Médecine) *(en lien avec le chapitre 4 - La prise en compte de la santé des habitants dans le cadre de la politique de la ville)*

Comment intégrer le réseau, l'exemple de Strasbourg

- le maillage territorial, exemple de la ville
- La place du 115
- la PMI
- Les PASS, l'exemple de la Boussole à Strasbourg, aspects pratiques et visite
- Echanges et synthèse de la journée

20 juin 2017 - Strasbourg - : Salle 207 Forum (Faculté de Médecine) EXAMEN :
présentation des mémoires DIU

Renseignements pratiques

- Les intervenants seront communiqués prochainement.
- Les horaires et les lieux exacts d'enseignement seront diffusés ultérieurement.
- Les enseignements en ligne sont accessibles en téléchargement sur internet. Ils sont issus de l'unité d'enseignement « Intervention santé-précarité » du master 2 « Intervention en promotion de la santé », enseignée par l'Ecole de Santé publique sur la plateforme de l'Université de Lorraine. Des activités tutorées seront proposées au fur et à mesure des enseignements en ligne.
- Le stage, d'une durée minimale de 5 jours pleins, sur une semaine ou bien étalé dans le temps, est effectué entre mi-mars et mi-mai. Ce stage peut avoir une durée plus longue. Il est suivi d'un rapport de stage de 5 pages maximum qui doit être dissocié du mémoire.
- Le mémoire doit être remis pour le 1^{er} juin. Il doit comporter au maximum 30 pages, hors annexes en respectant un format type. La soutenance a lieu le 20 juin. Chaque mémoire est envoyé (au format PDF) au responsable d'enseignement des 2 Facultés, qui le diffuse aux rapporteurs. Deux exemplaires imprimés sont remis lors de la soutenance.